

NOTE D'INFORMATION SUR LES ACTIONS DE VNF POUR LE CANAL DU MIDI

Nous sommes tous attachés à ce patrimoine historique unique que représente le canal du Midi. L'objectif de Vnf est de le préserver pour les générations futures. C'est pourquoi, Vnf agit pour mettre en place le projet de replantation dans les meilleurs délais et pour lutter contre la propagation du chancre coloré.

Le chancre coloré, qui attaque les platanes du canal, est un champignon microscopique qui bloque les canaux de sève du platane, et tue l'arbre en 2 à 5 ans. L'arbre se dessèche et présente alors un véritable danger pour les utilisateurs du canal et les riverains. Conformément à l'arrêté ministériel en vigueur sur l'ensemble du territoire, pour éviter la propagation de la maladie lorsqu'un platane est contaminé, il doit être abattu et brûlé sur place ou à proximité avec des conditions prophylactiques et de confinements très strictes.

Chaque année des experts sont mandatés pour mener une campagne de prospection destinée à identifier les nouveaux arbres malades qui devront être abattus. Des prélèvements sont effectués pour confirmer la première détection. Traités par un laboratoire d'analyse agréé par le ministère les résultats permettent alors de mesurer précisément l'état d'avancée de l'épidémie.

Avant chaque campagne d'abattage Vnf échange avec les communes concernées pour tenir compte de multiples enjeux, techniques, économiques, et environnementaux et notamment le respect de la biodiversité.

A ce stade, il n'existe malheureusement pas de traitement préventif ou curatif, ni de vaccin pour enrayer le chancre coloré. Afin de trouver une alternative aux abattages, VNF s'associe depuis plusieurs années aux nouvelles recherches, aux traitements et aux nouvelles techniques de détection, sous réserve qu'elles s'attachent au chancre coloré qui est la réelle origine du mal.

VNF a ainsi cofinancé en 2014 des tests engagés par des étudiants qui travaillent sur une bactérie génétiquement modifiée. Des tests avaient déjà été conduits par d'autres laboratoires pour détecter plus précocement le chancre (techniques de repérage Adn par PCR) mais sans succès.

VNF est aussi associé au CETEV (Centre d'Expertise en Techniques Environnementales et Végétales) et au Ministère de l'Agriculture pour mener des expérimentations par micro-injections de fongicide. Ce projet, mettant en œuvre des interventions sur un parasite réglementé, il est encadré par les services d'Etat en charge de la lutte contre la maladie.

Ces expérimentations demandent des délais de mise en œuvre longs et les premiers résultats ne seront pas connus avant plusieurs mois. Pendant ce temps, la maladie continue de prospérer. Nous ne pouvons pas prendre le risque de favoriser la propagation de la maladie en n'abattant plus les arbres.

Notre objectif est le même que celui de tous les amoureux du canal : préserver son identité et ce qui fait de lui un patrimoine unique dans le monde. Nous accélérerons ainsi les programmes de replantations notamment grâce au mécénat, donateurs privés et entreprises mécènes que nous remercions sincèrement pour leur soutien au programme de replantation. L'intégralité des dons est reversée pour assurer les programmes de replantations du canal. Pour l'hiver 2015/2016, nous avons replanté 2000 arbres et près de 1700 arbres sont prévus pour l'hiver 2016/2017.

VNF a toujours fait preuve de transparence dans la conduite de ce projet en concertation avec les différents acteurs. Nous continuerons à informer régulièrement toutes les parties-prenantes sur l'avancée du projet et restons ouverts au débat, au dialogue et à la concertation pour faire avancer ensemble ce défi d'envergure.

Marc PAPINUTTI
Directeur Général VNF